

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

 LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 31 MARS 1892

J. J. GRIGNON
Rédacteur

No 4

FEUILLETON

DIX ANNEES

DE

TORTURE

OU

LES CONFESSIONS DE SUTTEN A SON
LIT DE MORT.

— Je ne veux pas que vous mouriez, au moins pour quelque temps encore repris-je, en continuant toujours de prendre mes mesures. Je ne veux pas que vous mouriez jusqu'à ce que j'aie fini avec vous.

— Jacques, je vous en supplie, laissez moi finir loin de vous là où vous ne me verrez jamais plus ; oh ! je vous en supplie, s'écria-t-elle en se jetant à genoux devant moi et en joignant les mains (j'avais détaché ses liens).

— Jamais je ne soufflerai mot à l'âme qui vive de ce qui s'est passé entre nous jamais, je vous le jure solennellement devant Dieu ! Vous n'avez besoin de rien me donner, pas un sou ; je laisserai même les vêtements que vous m'avez donnés et tout l'argent que je possède. Laissez moi seulement partir d'ici, je ne m'ai maintenant d'autre ami sur cette terre que Dieu !

— Ah ! mon père, soupira Suttén, en disant cela, si le démon lui-même n'avait enchaîné mon cœur et mon âme en son pouvoir, je n'aurais jamais pu résister au regard qui accompagna ces paroles de Marthe, ni au ton de sa voix quand la pauvre femme prononça ces mots : "je n'ai maintenant d'autre ami sur cette terre que Dieu."

Mais ni les regards suppliants de ce visage pâle et meurtri, ni ses accents déchirants ne produisirent d'autre effet sur moi que d'aiguiser davantage ma rage, et d'augmenter cette soif insatiable que j'éprouvais de la torturer encore et encore. Je poussai un blasphème que je n'ose répéter, mon père, et la repoussant avec violence sur le plancher, je m'écriai avec fureur :

— Vous laissez partir, n'est-ce pas ? vous renvoyez loin de moi pour ne plus vous voir ! Me priver ainsi du seul plaisir de ma vie ! Oh ! non, mille fois non ! Pourquoi vous ai-je épousée si ce n'est pour vous torturer jusqu'à la mort ? Pourquoi ai-je fait tant de dépenses, si ce n'est pour avoir tous mes arrangements parfaits ? Non, non ; vous êtes condamnée à jamais. Voyez-vous cette chambre, vous n'en sortirez jamais ; soyez-en convaincue. J'abhorre toute votre hypocrite Chrétienté !

— Hélas ! Jacques, ayez pitié de moi ! répéta-t-elle en suppliant.

— Pitié ! Pas de pitié, repris-je ; ma résolution est prise : il faut que vous souffriez ! Ah ! Ah ! continuai-je en ricanant, il faut que vous deveniez martyr. Je ferais une nouvelle édition du livre des Martyrs par Fox et vous immortaliserais ainsi en faisant passer votre nom à la postérité !

Quand j'eus fini cette tirade, Marthe me regarda fixement pendant un moment ; puis, d'une voix dont les accents pleins d'une sainteté surnaturelle vibraient dans ce moment dans mes oreilles, elle me dit d'un ton solennel :

— Jacques Suttén, je ne suis qu'une femme pauvre, faible, sans

ami en ce monde ; vous êtes un homme fort, riche et entouré d'amis ; mais il y a un Etre qui ne m'abandonnera pas dans mon heure d'épreuve. Béni soit son Saint Nom ! Il ne détournera pas de moi sa face. Tout ce que je puis faire, c'est de me soumettre à vos tortures si vous êtes assez méchant pour me les appliquer. Vous pouvez briser et détruire mon corps fragile, mais mon âme est au-delà de votre atteinte. Mon esprit, une fois dégagé de ce limon, montera vers le Ciel, je l'espère, et y trouvera le repos éternel.

Alors elle se jeta à genoux, et, levant les mains vers ce ciel, elle murmura :

— O mon père, qui êtes aux cieux, s'il faut que je boive cette coupe, donnez-moi, je vous prie humblement, la force nécessaire pour supporter l'épreuve. Mais que votre volonté soit faite et non la mienne.

Avec un horrible blasphème, je laissai ma victime et allant en bas je me procurai du charbon de bois ; puis je fis du feu dans un fourneau portatif et commençai sur le champ à fabriquer le casque-baillon. Comme j'étais très adroit dans ce genre de travail, je réussis parfaitement dans mon entreprise, et après un jour de labeur, j'achevai l'instrument de torture. J'attendis à peine que le casque fut tout-à-fait refroidi, et je courus à la cage de ma femme pour le lui essayer. Afin de l'empêcher de s'échapper, je fermai la porte après moi.

— Voici, lui dis-je avec un sourire diabolique sur le visage, voici votre chapeau neuf ; il est tout uni, mais durera longtemps. Mettez-vous cela et voyons comment cela vous va. Marthe se recula d'effroi, et s'affaissant encore une fois dans son coin à la vue de l'horrible instrument, elle me supplia d'avoir pitié d'elle. Mais il n'y avait pas de pitié dans mon cœur. Je la saisis par le cou ; et l'entraînant au milieu de la cage, je la retins avec force entre mes genoux. Dans cette position, j'asurai le casque sur sa tête, puis je ramalai ensemble les pièces volantes au moyen de l'écrout auquel je donnai un tour. L'agonie qu'elle souffrit en ce moment dut être terrible, car tout son corps tressaillait, ses yeux perdirent tout éclat, son visage devint d'une pâleur mortelle, la sueur sortit de tous ses pores et elle fit entendre les gémissements les plus horribles.

Je pris ma montre, et, pendant dix minutes, je surveillai attentivement ma victime, avec la féroce du tigre.

Elle se traîna sur ses genoux vers moi, se tordant les mains et me montrant la casque comme pour me supplier de l'en délivrer. Au bout des dix minutes, voyant qu'elle allait s'évanouir si je ne la délivrais promptement, je relâchai l'écrout, et lui ôtai le casque. Tout ce qu'elle put dire alors, ce fut :

— Hélas ! Hélas ! —

Puis elle s'affaissa sur le plancher dans son coin, et se cachant le visage entre ses mains, elle fondit en larmes, pendant que je restais là, debout, riant comme un démon du supplice mental et corporel qu'elle devait souffrir. Enfin elle releva la tête et me dit de l'air le plus pitoyable :

— De grâce, Jacques, donnez-moi un peu d'eau fraîche, rien qu'une goutte d'eau.

Certainement, lui dis-je ; et, sortant de la cage, je lui apportai un verre d'eau. Elle but jusqu'à la dernière goutte d'un seul coup ; puis après avoir examiné une poussière blanche qui s'était déposée au fond du verre, elle me regarda

comme pour m'interroger. Je partis d'un éclat de rire et m'écriai :

— Eh ! bien ; qu'avez-vous à me regarder ainsi ? Ceci, ce n'est que de la Strychnine.

— Alors, mille fois merci, dit-elle car maintenant je serai bientôt hors de votre atteinte pour toujours.

J'éclatai de rire :

— Ah ! Ah ! lui dis-je, gardez vos remerciements pour quelque chose de mieux : ce n'est point de la strychnine ; mais une drogue qui ne vous causera des souffrances sans danger.

— Jacques ! Jacques ! j'espère que Dieu vous pardonnera cette cruauté étudiée envers moi. Assurément il faut que vous soyez sous l'influence de quelque démon, pour me torturer ainsi, moi qui ne vous la jamais fait aucun mal.

— Bah ! répondis-je ironiquement, le Diable lui-même et moi nous sommes les meilleurs amis, et il prend toujours le plus grand soin de moi.

Et, le moribond fut de nouveau saisi d'une faiblesse terrible ; au fait sa fin approchait rapidement. D'un air de désespoir il demanda à l'évêque le flocon de médecine ; et je saisisant entre ses mains tremblantes, il en but d'un seul trait, tout le contenu, et demeura quelques instants parfaitement tranquille, excepté ce même mouvement dont nous avons déjà parlé.

Finissons-en, Monseigneur, dit-il, après avoir repris ses forces : il me reste peu de temps ; il est dur de mourir ; quand l'effet de cette dernière potion sera passé, ma fin sera proche. Je crains de ne point vivre assez longtemps pour vous dire tout et encore moins pour prier Dieu de me pardonner ; mais non ; il faut que j'emploie plutôt tout mon temps à rendre justice qu'à implorer mon pardon. Avant de recommencer, il faut que je vous dise que dans le vieux bureau qui se trouve à droit derrière cette cloison de couvertures, il y a un manuscrit qui vous apprendra tout ce que je ne puis vous dire. Après ma mort, vous n'aurez que juste soixante minutes pour examiner tout ce que contient cette chambre. Il n'y a rien de quel intérêt dans toute la maison, que cette chambre, et après le temps que je viens de nommer, tout le bâtiment, de la cave au grenier, ne sera qu'une masse de flammes.

J'ai tout arrangé, de façon qu'il n'y a pas de pouvoir au monde qui puisse empêcher l'incendie d'éclater. Ainsi, après avoir tout vu sans toucher à rien, excepté le manuscrit que vous emporterez avec vous, prenez Mme Dirick avec vous, et laissez la maison. Maintenant je vais continuer.

Après avoir bu l'eau ma pauvre femme fut prise de convulsions atroces et de terribles douleurs à l'estomac ; elle se tordait les bras, se roulant sur le plancher avec des gémissements et des cris déchirants.

— Trêve de vos cris, hurlai-je, en saisisant le casque-baillon d'une façon menaçante, plus de vos chants d'Eglise et de psaumes, ou je vous coiffe de nouveau de votre bonnet de nuit de fer.

Martha leva les yeux vers moi comme pour me dire qu'elle allait m'obéir et ne plus crier ; en effet, elle ne poussa que de sourds gémissements. Un moment après, je refermai avec soin la porte de la cage, et après lui avoir fait une dernière menace de lui remettre le baillon si elle faisait du bruit, je sortis et descendis dans ma chambre.

Je m'habillai pour la promenade ; je fermai avec soin toutes les

portes de la maison, et me dirigeai vers la ville où je passai le reste de la nuit, en débauche ; ayant cependant le plus grand soin de ne toucher à aucune boisson enivrante, de peur de succomber à l'influence de ces liqueurs et de dévoiler peut-être, dans l'ivresse, mon atrocité de chaque jour et de perdre par là ma victime. Je retournai à la maison juste un moment avant le point du jour, et, étant entré, je montai précipitamment à la "Chambre de la Cage" comme j'appellais cet appartement. En y entrant, je tournai la lumière de ma lanterne sourde sur la cage ; ma femme était étendue par terre dans le coin de l'enclos ; elle ne bougea pas quand la clarté, frappa son visage tourné vers le plafond et je craignis qu'elle ne fût morte enfin — et trop tôt pour la satisfaction de ma cruauté.

— Et n'avez-vous jamais senti pendant ce temps-là quelques remords de conscience pour le traitement que vous faisiez subir à votre femme ? N'avez-vous jamais senti quelque éclair de pitié ? demanda l'évêque Williams qui s'était de plus en plus intéressé aux détails de cette horrible histoire.

— Hélas ! Non, mon père ; plutôt à Dieu que j'en eusse éprouvé ; mais, non ; pas un remords, pas un éclair de pitié. Plus ma victime souffrait, plus j'en ressentais de joie ; plus son agonie augmentait, plus je me sentais cruel. Je ne puis mieux me comparer qu'à l'enfant du Diable lui-même.

— Quand je vis ma femme étendue comme je viens de le dire, je crus qu'elle était morte. Je courus immédiatement vers la cage ; et, entrant avec précipitation je posai ma lanterne sur le plancher et m'agenouillant près d'elle je déchirai sa robe à la poitrine pour la soulager. Ma femme s'éveilla en sursaut, car ce n'était qu'un sommeil pesant qui la tenait dans une espèce de torpeur résultant de son épuisement après la torture que je lui avais infligée. Le choc était si soudain qu'à peine éveillée et me voyant penché sur elle, elle retomba immédiatement sur le plancher, luttant contre de violents spasmes.

Courant hors de la chambre, je pris un vase plein d'eau fraîche et une bouteille de sel aromatique ; et, revenant tout de suite, je recommençai à faire revivre ma victime avec toute l'énergie et la promptitude d'un mari qui aime tendrement sa femme. Elle resta ainsi étendue avant de reprendre tout-à-fait ses sens et je commençai à craindre qu'elle ne fût enfin hors de l'atteinte de mes machinations infernales. Mais je redoublai d'efforts à mesure que le cas paraissait plus désespéré ; et, enfin, j'eus la diabolique satisfaction de voir Marthe revenir tout-à-fait à elle.

— En vérité, je finirai par tuer ma poule aux œufs d'or, me dis-je en moi-même avec une diabolique anxiété. "Il faut que je suive maintenant une autre conduite et que je lui redonne des forces pour quelque temps."

— Marthe, me reconnaissez-vous, lui dis-je, lorsque je la vis attacher fixement les yeux sur moi.

Il faisait alors jour et elle pouvait me voir distinctement.

— Oui, répondit-elle, je vous reconnais. Vous êtes Jacques Suttén. Après avoir dit cela, elle garda de nouveau le silence en fermant les yeux comme quelqu'un insouciant de ce qui allait lui arriver. L'écumement de nouveau à sa bouche ; et, en lui essuyant les lèvres avec mon mouchoir, je lui dis :

— Ne suis-je pas votre bon et

cher époux ? Dites, ou bien je vous remets votre bonnet de nuit.

Marthe tressaillit et murmura :

— Oui ! mais ne me torturez plus, je vous en supplie.

— Non ; je ne le ferai plus si vous vous conduisez bien. Que voulez-vous avoir pour votre déjeuner ?

Elle me regarda d'un air étonné car elle n'avait presque rien eu à manger depuis plusieurs jours, et elle me répondit :

— Jacques, j'ai faim, je meurs de faim.

— Eh ! bien ; lui dis-je en goguenardant, où sont ces corbeaux qui apportaient la nourriture à Elie ? Pourquoi le Seigneur ne vous les envoie pas maintenant avec du pain et du fromage ?

— Parce que telle n'est pas sa Sainte volonté, répondit-elle sur-le-champ, avec un accent qui, quoique faible, eût excité l'admiration dans le cœur de tout autre qu'un démon.

— N'importe, continuai-je en riant, laissons-là les corbeaux ; votre vieux diable de façon, c'est-à-dire votre bien-aimé et tendre époux vous apportera bientôt quelque chose de mieux que du pain et du fromage.

Je descendis alors à la cuisine et quoique je fusse brisé de fatigue, je préparai un élégant déjeuner à ma captive : il se composait de beef-steak, de poissons, d'huitres, de jambon, de saucisses, de pommes de terre, de pain, de café et eût, enfin un déjeuner tout-à-fait bien, car j'avais étudié l'art culinaire en lisant les meilleurs livres écrits sur ce sujet.

J'apportai en haut tous ces mets ainsi qu'une bouteille de vin et les déposai sur une table en présence de ma victime, dont les yeux brillèrent à cette vue comme ceux d'une personne à demi affamée. Quand j'eus ainsi étalé le repas, le diable m'inspira l'idée de le laisser ainsi à la vue de la pauvre femme qui se mourait de faim, et de ne pas lui permettre d'en manger un seul morceau, me procurant ainsi les délices d'une torture toute nouvelle. Mais je craignais, comme je l'ai dit plus haut, qu'en la faisant trop souffrir, elle ne vint à mourir ; de sorte que je résolus de la laisser sortir de la cage et de se régaler. Mais je pouvais du moins lui infliger quelque souffrance morale ; ainsi je m'assis moi-même à la table, et prononçai les grâces d'une façon comique sur les différents plats ; puis me levant, je dis à ma femme :

— Ecoutez, si je vous laisse sortir de cette cage pour déjeuner, vous comporterez-vous comme il faut, et me promettez-vous d'y retourner tranquillement quand vous aurez fini ?

— Oui, Jacques, je vous le promets.

— Très bien ; sortez donc, et mangez autant que cela vous fera plaisir.

En parlant ainsi, je tirai le verrou, ouvris la porte, et Marthe sortant de la cage se dirigea vers la table. Quoique elle eût une faim excessive, elle avait une si grande frayeur de moi, qu'avant de s'asseoir elle se retourna pour me regarder et si j'y consentais réellement. Je lui fis un signe d'assentiment, et elle s'assit et commença à manger. Pendant son repas je la laissai complètement maîtresse d'elle-même ; mais je ressentais une joie incroyable à calculer combien de forces elle allait reprendre par ces mets qu'elle dévorait, et par conséquent combien de torture je pouvais lui infliger ensuite sans qu'elle mourût. Il lui prit au moins trois-quarts d'heure pour satisfaire son appétit. Alors elle se leva et me dit :

— Faut-il donc que je retourne dans cette cage, Jacques ?

— Oui ; il le faut, ma douce colombe chrétienne, lui dis-je avec une emphase étudiée.

Marthe n'ajouta pas un mot et marcha droit dans la cage.

— Puis-je avoir une chaise ou un tabouret pour m'asseoir ? Jacques !

— Oui, ma pieuse hypocrite, en voici une ; je lui tendis une chaise et, pour vous donner encore plus de commodités, vous aurez un matelas et des oreillers. Vous aurez aussi un pupitre, du papier, des plumes, de l'encre, votre Bible et votre livre d'hymnes. Puis je vous donnerai à manger et à boire en abondance ; vous ferez vos trois bons repas par jour.

Marthe me regarda d'un air comme si elle se disait en elle-même :

— Mon Dieu ! quels nouveaux tourments cet homme peut-il être à préparer pour moi ? Mais elle fut assez prudente pour ne point exprimer sa pensée, se contentant de dire seulement :

— Je vous serai très-reconnaissante de votre bonté, mon cher Jacques.

J'apportai effectivement dans sa cage tous les objets que j'avais mentionnés : ils remplissaient l'emplacement. Puis je fermai la porte pour empêcher que ma captive ne s'échappât ; et, descendant dans ma chambre à coucher, je me suis au lit, et dormis jusqu'à trois heures de l'après-midi. En me levant j'appretai le souper pour Marthe et pour moi-même. Son appétit était à peine moindre qu'au déjeuner.

J'avais pris la détermination de la bien nourrir pendant une ou deux semaines, espérant qu'au bout de ce temps elle serait assez rétablie pour recommencer encore mes tortures.

SUTTEN PASSE EN REVUE SES
CRUAUTÉS

Je continuai ce "bon traitement" de ma femme pendant plus de trois semaines, époque à laquelle sa santé fut complètement rétablie. Ce fut un dimanche matin que je recommençai mes cruautés contre elle. Elle venait d'achever son déjeuner que je lui avais apporté moi-même, et eut la témérité de prier pour moi à haute voix. Ceci me mit dans une rage extrême : au milieu de sa prière, je saisis le casque, rejetai en arrière les pièces volantes, plaçai l'instrument sur sa tête et donnai à l'écrout un tour furieux. Comme elle avait alors les yeux fermés, et qu'elle était tout entière à sa dévotion, elle ne se doutait nullement du danger qui la menaçait et n'eut idée de l'attaque que je préparais contre elle que quand elle était complètement à ma merci avec la tête emprisonnée dans l'horrible instrument. Cette fois elle ne s'évanouit pas ; mais elle fit un bond, chancela dans la cage où elle s'accrocha aux barreaux en proie à une agonie terrible ; mais elle ne me regarda par d'un air suppliant comme la dernière fois. Le courage et la fermeté qu'elle montra dans cette circonstance m'exaspérèrent au dernier point : me précipitant après elle dans la cage, je saisis le manche de l'écrout et lui donnai un nouveau tour. C'était trop toute-fois ; car sans proférer un son, elle tomba sans connaissance sur le plancher. Je lui enlevai vite le casque, sortis de la cage, la refermai de nouveau et la laissai seule reprendre ses sens comme elle pour-rait.

A suivre.

LE NORD

Journal Hebdomadaire.

Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par
La Cie d'Imprimerie du NORD.
OSKIP GRIGNON,
Rédacteur.

Abonnement.....\$1.00 par année
" " " 50 c. pour 6 mois

ANNONCES

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 5 cts
Annonces à l'année tarifées
par contrats spéciaux.

Toutes correspondances doivent être
adressées :

Z. DRAPEAU,

Fermier de l'imprimerie du Nord,
St Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JEROME 31 MARS 1892.

UN PEU DE TOUT.

Le rapprochement du Dr Fortier
entre notre rédacteur et Gargon La-
charrière, est une chose inouïe.

Ce pauvre Guy de Maupassant
n'en était pas rendu là quand on ré-
solut de lui passer la camisole. MM.
Leduc et Langlois devraient avoir la
déférence d'empêcher ces scènes de
désordre inconscient, dans leur jour-
nal.

Nous remercions les amis qui
nous ont adressé leurs sympathies à
cette occasion.

Nous détachons d'une lettre de
l'abbé Dugas, le passage suivant :

"Aujourd'hui voici que d'autres
journaux, déplaçant la question
comme les premiers, viennent nous
crier d'envoyer les Canadiens dans
montagnes en arrière de St Jérôme
et non pas dans la Manitoba.

"Nous n'avons qu'une réponse à
donner à ces gens-là. La voici : At-
tirez du monde dans les montagnes
autant que vous pourrez. Nous vous
aiderons même dans cette œuvre ;
mais à ceux qui descendront des
montagnes dans l'intention d'émigrer
aux Etats-Unis, nous dirons :
"Allez au Manitoba ou à la Saskatchewan"

Nous répondrons amicalement à
l'abbé Dugas :

1o. Que si l'on avait favorisé plus
tôt la colonisation de la vallée de
l'Ottawa, comme on le fait mainte-
nant, en y construisant un chemin
de fer, pas un seul colon ne serait
descendu des montagnes.

2o. Que les montagnes en arrière
de St-Jérôme, où l'on demande
d'envoyer des colons sont de riants
coteaux qui se couronnent chaque
année d'une riche moisson d'épis,
que le moissonneur cueille sans
fatigue et que ces coteaux qui ba-
ignent une infinité de cours d'eau
et de lacs ombragés par des touffes
épaisses de pins, d'érables, d'ormes,
etc., donnent au paysage un aspect
aussi attrayant, peut-être, que la vue
si tristement uniforme des landes
manitobaines.

3o. Que la colonisation de l'Ottawa
est à la portée d'un plus grand
nombre de compatriotes que celle du
Manitoba, à raison des frais de pas-
sage et de transport et du coût de
l'installation, et que même ils sont
très rares ceux qui préfèrent le Ma-
nitoba aux Etats-Unis parce que
l'éloignement de l'un les effraye
autant que l'expatriation dans l'autre
où du reste ils sont certains de
retrouver autant de canadiens fra-
çais parlant leur langue et profes-
sant leur foi.

L'hon. G. A. Nantel a définitive-
ment abandonné la rédaction de
la Presse. Notre fondateur est
un des meilleurs artisans de la pen-
sée que le journalisme canadien ait
produits. Avec des débuts modestes
et difficiles dans cette carrière, un
travail persistant l'a conduit à la
tête du journal le plus en vogue
dans la population française. Ses
articles, toujours sobres d'allusions
personnelles et surabondants de dia-
lectique, ont déterminé un change-
ment très appréciable dans le ton de
la polémique, au point de vue de la
courtoisie.

Le colonel Amyot, vient de lâcher
l'opposition pour revenir au parti
conservateur, à Ottawa. S'il ne se
guide que par des raisons d'intérêt
public, il en a de fort bonnes comme
le prouve ce résumé de son discours
détaché des journaux :

LE BUDGET

"M. Amyot reprend le débat sur
le budget. Il dit qu'à cette période
avancée du débat, il ne veut pas
discuter la question financière, mais
simplement faire une déclaration
personnelle. En 1878, le pays s'est
prononcé pour la protection, dans
l'espérance que cette politique con-
duirait à la prospérité, comme le
promettait sir John Macdonald. Des
manufactures ont été fondées, mais
bientôt le marché a été encombré,
et en 1891, sir John a fait un appel
au pays en promettant de négocier
un traité de réciprocité limitée avec
les Etats-Unis. M. Blaine a refusé
d'accepter les offres de Canada et il
est facile de voir que nous ne pou-
vons jamais espérer avoir de réci-
procité avec les Etats-Unis tant que
le Canada sera une colonie. Si les
Américains voulaient de la récipro-
cité, ils le diraient. Tout ce qu'ils
nous offrent, c'est une union com-
merciale toute à leur bénéfice et la
chance se comprend facilement. Ils
sont soixante millions et prétendent
avoir le droit de faire leurs condi-
tions. Leur politique est d'ailleurs
comme le dit la doctrine Monroe,
l'Amérique pour les Américains.
La réciprocité avec eux, signifie la
rupture du lien colonial et l'annexi-
on.

Mais M. Amyot ajoute qu'il ne
peut accepter cette solution, car il
est opposé à l'annexion avec les
Etats-Unis. Loin de nous plier à
leurs exigences nous devons au
contraire travailler à devenir plus
indépendants d'eux. Il est impos-
sible d'adopter une autre politique
sans en même temps imposer la taxe
directe, véritable épouvantail pour
le peuple. Cette politique est impos-
sible en Canada.

M. Amyot annonce alors que la
politique de la gauche, n'offrant au-
cune solution satisfaisante à la diffi-
culté, il croit de son devoir, non-
seulement de ne pas faire d'opposition
au gouvernement, mais encore de
lui donner un loyal appui.

Le fameux J. B. Charleson a été
remarqué de ses services par ordre
en conseil passé jeudi dernier. Voilà
un bon point pour le commissaire
des Terres de la Couronne.

On annonce que tous les surin-
tendants de gardes-forestiers vont
être destitués. Que vont devenir nos
bois ?

En abolissant les sinécures et pra-
tiquant la plus stricte économie, on
espère pouvoir faire disparaître cer-
taines taxes onéreuses comme celle
des mines, déjà si gravement affec-
tées par cette imposition.

Une délégation du Conseil du
Board of Trade de Montréal vient
de faire une démarche auprès de
l'hon. Hall pour solliciter l'abolition
de la taxe commerciale et des mines.
L'hon. M. Hall a répondu aux délé-
gués qu'il était en faveur de l'aboli-
tion de la taxe sur les corporations
commerciales, mais que dans les
circonstances actuelles, il ne voyait
guère la possibilité de l'abolir, vu le
lourd fardeau de dettes qui pèse sur
la province. Néanmoins, prenant en
considération ce que la députation
lui a représenté, il croit qu'il pourra
recommander quelques modifica-
tions. Au sujet de la taxe sur les
mines, l'hon. M. Hall a dit que le
gouvernement s'était déjà adressé
aux autorités fédérales pour élimi-
ner des statuts les clauses les plus
défavorables. Il a ajouté que le
revenu donné par cette taxe était
peu considérable, et que la collec-
tion en était très coûteuse. Le con-
seil du Board of Trade peut en
conséquence compter sur des chan-
gements importants, sinon sur l'abo-
lition complète de cette loi.

La députation s'est alors retirée
satisfaite de l'entrevue.

TERRA NOVA

Les gazettes libérales se passent
l'entrefilet que voici, croyant avoir
fait une grosse trouvaille :

Comment M. Nantel, ministre des
travaux publics, depuis trois mois
seulement, a-t-il payé son château
de Terra-Nova ?

Où M. Nantel a-t-il pris cet argent
pour acheter d'aussi somptueuses ré-
sidences ?

Va-t-il faire poser des tourelles dor-
rées à cette demeure princière ?
C'est un commencement qui promet.

Si les susdites gazettes pouvaient
faire de M. Nantel un Mercier, un
Langelier, un Carrier ou un Desma-
rais, comme elles seraient fières ?

Il est bien vrai que M. Nantel pos-
sède une superbe villa à Notre-Dame-

de-Grâce, qu'il a obtenue à un prix
exceptionnellement bas ; mais il ne
l'a pas achetée depuis qu'il est mi-
nistre. Il en a fait l'acquisition, voi-
là près de deux ans, alors qu'il était
l'un des membres de l'opposition,
que M. Mercier avait 25 voix de ma-
jorité pour sanctionner toutes ses in-
iquités, et que le soleil du pouvoir
ne devait pas luire apparemment de
sitôt pour les vaillants dénonciateurs
du boodlage.

M. Nantel n'a donc pas de compte
à rendre aux journalistes rouges, à
moins que ceux-ci ne poussent l'in-
croyable jusqu'à l'accuser d'avoir été
subventionné par la clique.

Trouvez autre chose, messieurs
les cliquards.

La Minerve

LA LANGUE FRANÇAISE AU NORD-OUEST

Théorie d'une langue universelle

McCarthy est revenu devant les
chambres avec son projet vermoulu
d'abolir le français comme langue
officielle au Nord-Ouest. Il l'a re-
verti de fanatisme : à part cela c'est
la même vieilleries que l'an dernier.

On sait que chez ce fanatique,
c'est un dessein formel, un plan ar-
rêté de saisir le parlement, chaque
année, de cette question brûlante.
Pareil système d'action, en matière
judiciaire, vaudrait à son auteur
l'emprisonnement civil pour mépris
de justice. Il serait à souhaiter que
nos usages parlementaires eussent
établi un mode quelconque de statu-
ter la préemption de semblables
mesures qui, une fois jugées par la
législature, ont le caractère d'une
décision appliquant la loi existante,
plutôt que d'une disposition régle-
mentaire.

Quel est le calcul de McCarthy,
politicien très bien doué au point de
vue des qualités intellectuelles ?
Nous l'ignorons. Son comté ne l'ac-
cepte-t-il qu'à la condition de sur-
chauffer le fanatisme de race ? Ce
serait un pauvre comté.

Quoiqu'il en soit de cette hypo-
thèse, c'est une chose affligeante
pour l'honneur du nom anglais que
des organes importants de l'opinion,
comme le *Globe*, prêtent main forte
aux excentricités de ce gaillarde.

Le 21 courant, encore, le *Globe*
disait :

"Il n'y a aucun besoin de tolérer
l'usage du français comme langue
officielle dans le Nord-Ouest, et il
serait dangereux pour le maintien
de la Confédération de refuser aux
nouvelles provinces de l'Ouest la
liberté de choisir leur système d'é-
cole."

N'y a-t-il là qu'un nouveau trait
de la morgue ontarienne ?

Si c'est ainsi qu'on se conduit
dans la province sœur, dans des
matières aussi graves, ce n'est pas
la peine de s'affliger comme race
supérieure.

Pour nous, canadiens-français,
nous portons le front haut, depuis
le huit mars. Avant cette date à ja-
mais mémorable, nous avons par-
fois tristement baissé la tête sous les
coups de la prudence de nos pui-
sances voisins, et le découragement
s'est peut-être emparé de plusieurs
d'entre nous quand on nous traitait
de race inférieure. Mais après une
revendication de l'honneur national
aussi éclatante, c'est avec joie et
assurance que nous refusons d'abdi-
quer un de nos droits les plus chers.

Nous comptons peut-être sans le
fléau philosophique de la coterie
McCarthy qui a gravement décidé
que l'unité de langue est nécessaire
à l'équilibre fédéral, en attendant
que le volapük établisse l'équilibre
universel. Comment ne pas être une
race supérieure avec de si larges
conceptions ?

Peu de canadiens-français com-
prennent les hautes théories de
McCarthy, mais tous savent très
bien et très docilement que si nos
compatriotes anglais cultivaient notre
idiome comme nous, le leur, les
animosités de race disparaîtraient
par enchantement et personne ne
craindrait plus pour les jours de la
confédération.

Ils savent aussi que notre langue
n'est pas indigne des savantes pen-
sées qui germent chez nos voisins,
puisque la fière Albion en fait ses
délices à ses heures de loisir et d'é-
tude, et que dans toute l'Europe

elle gouverne les rapports diploma-
tiques.

L'unité de langage universelle est
sans doute un rêve brillant, une
utopie séduisante. Ce serait le plus
grand bienfait après lequel l'humani-
té puisse soupirer depuis l'affaire
de la tour de Babel. Ce serait la
restauration de la famille humaine,
avec le bonheur patriarcal. Mais il
semble entrer dans le plan de la
providence que ces admirables chan-
gements ne s'opèrent qu'avec la len-
teur de l'évolution. Nous ne voyons,
en effet, aucun peuple si cacophonique
que soit son accent, se présenter
avec un parfait désintéressement
au désarmement des langues.

Mais avec un peu d'observation,
McCarthy peut se convaincre que
son rêve de langue universelle se
réalisera dans des âges prochains et
sans perturbation pour les couches
sociales, comme il en souhaite dans
notre pays. Il est constant, par ex-
emple, que la langue française est
celle qui fournit aux autres le plus
de mots d'emprunt. Nous ne par-
lons pas de citations, de proverbes :
c'est dans le vocabulaire propre
qu'elles puisent à pleines mains ;
ainsi le veut le génie de notre lan-
gue une fois comprise.

Autre observation. Le français,
par ses beautés de langue philoso-
phique, n'avait encore séduit que
les lettres, les savants et les hom-
mes d'état de l'étranger, mais les
développements rapides de l'instruc-
tion populaire favorisent admirable-
ment la diffusion de notre idiome,
qui charme tous les esprits cultivés
et les subjugué avec la force d'un
conquérant.

Que McCarthy ne désespère pas
encore. Un jour, peut-être, un de
ses arrière-neveux se lèvera au con-
seil de la nation et faisant résonner
avec une majestueuse harmonie
l'accent des Bossuet, des Mirabeau,
des Berryer, annoncera que la lan-
gue française a consommé la récon-
quête du monde et opéré la récon-
ciliation universelle des peuples.

Assemblée annuelle de la société
d'agriculture No. 2, division
S. du Comté d'Ottawa,
le 16 Décembre,
1891.

Les messieurs suivants ont été
nommés directeurs pour l'année
suivante : Maximin Nantel, Dol-
phisse Moran, Dosithe Boileau,
Herménégilde Desjardins, Emery
Chartrand, Napoléon Nantel, Octa-
ve Nantel, F. X. Clément et Alfred
Paquet.

A l'assemblée des nouveaux di-
recteurs, les officiers nommés pour
l'année suivante ont été : F. X. Clé-
ment, président, Dosithe Boileau,
vice-président, J. A. Lalonde, se-
crétaire trésorier. Le Rév. Père
Léon Desnoyers, du Nominique,
et le Dr. Bigonnesse de la Châte-
aux-Iroquois étaient auditeurs des
comptes du secrétaire, leur rapport
fut tout-à-fait satisfaisant pour le
secrétaire et les directeurs.

Le secrétaire donna ensuite le
rapport des opérations de la société
pour l'année finissant le 16 décem-
bre 1891.

RECETTES.

Souscriptions de 86 mem- bres.....	\$130 00
Ottroi du gouvernement.....	205 00
Montant perçu pour entrées au concours.....	10 50
Total.....	\$345 50

DEPENSES.

Payé pour concours des grains sur pied.....	\$ 70 00
Pour impression et autres dépenses.....	17 50
Pour graine de trèfle.....	45 00
Pour achat d'animaux re- producteurs tant de l'ar- gent de la société que ce- lui des membres en parti- culier 4 montons de race <i>Shropshire down</i> achetés de W. S. Hawkshaw de Glasgow Ontario, dont 1 pour la Conception, 1 pour l'Annunciation, 1 bélier et une brebis pour le Nominique.....	120 00
Cinq béliers de race croisée.....	35 00
13 brebis de race croisée <i>Cuthole et Leicester</i>	50 00
6 jeunes veaux <i>Jersey Cana- dien</i>	51 00
1 taureau <i>Jersey</i> , 3 ans.....	52 00
La société d'agriculture a acheté des montons tant de race pur sang que croi- sée.....	205 00
6 jeunes veaux et 1 taureau <i>Jersey pur sang</i>	133 00

Les directeurs de la Châte et du
Nominique demandent ensuite au
secrétaire de leur acheter deux tau-

reaux *Jersey pur sang* des MM.
Dawes de Lachine ou ailleurs pour
le printemps prochain.

Le secrétaire démontra ensuite
l'empressement des cultivateurs à
assister aux assemblées, car au-
delà de cent personnes étaient pré-
sentes à cette assemblée, et l'aug-
mentation des membres de la so-
ciété qui comptait 86 membres l'an
dernier et qui en compte cette an-
née 132, c'est-à-dire une augmen-
tation de 46 membres ; les nou-
veaux membres se comptent com-
me suit : La Conception 22 mem-
bres, la Châte 27 membres, l'An-
nunciation sur 90 familles, 50 mem-
bres à la société et au Nominique
sur 30 familles il y a 33 membres
à la société d'agriculture.

Après quelques remarques sur
l'importance de faire l'élevage de
bonne race laitière et sur la néces-
sité de se procurer des beurre-
rerie le plus tôt possible, les direc-
teurs se déclarèrent très satisfaits
de l'encouragement des membres
et du progrès de la société.

J. A. LALONDE,
Sec. Trés.

Fau Joachim Villeneuve, pere.

Comme nous avons eu le regret
de l'annoncer, la mort vient d'en-
lever à la paroisse de Ste Anne des
Plaines un de ses membres les plus
en vue et qui avait su acquiescer de
son concitoyen un estime réel et
peu ordinaire. Aussi ferme, aussi
loyal que généreux, il savait donner
au besoin un mot d'encouragement
à un ami tombé dans le malheur.
Aussi a-t-il joué du respect et de la
confiance de ses concitoyens qui
l'élevèrent à plusieurs fonctions im-
portantes, qu'il remplit à la satisfac-
tion de tous.

C'est à cinq heures du soir, jeudi
le 17 du mois courant, que s'est é-
teint, au milieu du deuil général,
l'âme d'un homme de bien, d'un
citoyen digne du respect de ses enfants,
cet homme intègre qui pendant toute
sa vie avait été tout entier au bien
être et à l'honneur de sa famille à qui
nous nous empressons d'offrir nos
plus sincères condoléances. Il était
âgé de 76 ans et 9 mois et il sut se
rendre utile jusqu'à la fin de sa car-
rière.

Sa maladie ne fut pas très longue,
mais il en supporta les atteintes avec
toute la patience d'une âme chré-
tienne et c'est bien le temps de dire
que les anciens nous quittent en
nous laissant le souvenir de leur
vertu et la mort que l'enfant, que le
jeune homme, que l'âge mûr, que le
vieillard, que tous redoutent, le
trouva calme et prêt à faire libre-
ment le sacrifice de sa vie. Il dit adieu
à son épouse aimée, à ses en-
fants, petits enfants rassemblés à
son chevet, à tout ce qui lui était
cher, puis il s'endormit paisiblement
dans le Seigneur. Il n'est plus, mais
son souvenir est resté vivace dans
les cœurs de tous ceux qui ont eu la
faveur de le connaître et personne
n'oubliera les manières affables qui
le distinguaient et le joyeux entraîn-
ement qu'il savait mettre dans la conversa-
tion. Les pauvres perdent en lui une
main charitable, la paroisse un ci-
toyen distingué, la famille un bon
pere.

La chambre mortuaire était riche-
ment parée de draperies de deuil et
à la tête du défunt était suspendue
une magnifique couronne en fleurs,
témoignage de reconnaissance d'un
de ses enfants dévoués.

Durant les trois jours que le dé-
funt a été exposé, une foule d'amis
se sont fait un devoir de venir ren-
dre un dernier tribut d'hommage à
ce concitoyen en venant déposer une
dernière prière sur sa tombe trop
tôt ouverte.

Les funérailles ont eu lieu à Ste
Anne des Plainnes le 21 le Mars cou-
rant avec beaucoup de pompe et de
solenité. Voici les noms des por-
teurs : M. M. Ovide Gauthier, Ma-
gloire Latour, Jean-Baptiste Bohe-
mier, Galtier Gauthier, Jos. Mathieu
et D. Limoge. Les quatre fils du
défunt, M. M. Joachim Ferdinand,
Leonidas et Alvorz Villeneuve sui-
vaient le char funèbre puis venaient
ses deux frères M. M. Magloire et
François Villeneuve, et ensuite les
gendres du défunt M. M. Elie Benoit
S. Huot, Frs. X. Guenette et N. Gon-
geon et malgré les chemins difficiles
40 voitures ont accompagné le convoi.

Le service fut chanté par M. J.
Euclide Dugas, cure de la paroisse,
assisté comme Diacre de M. Joseph
Lavalette, vicaire de St-Lin (Laure-
ville) et comme S. des Diacres de M. E.
Gourcel professeur au Séminaire de
Ste Thérèse.

L'Eglise était toute pavoisée de
tentures de deuil et le catafalque
tout étincelant présentait un magni-
fique aspect. Plusieurs chœurs é-
trangers avaient bien voulu venir
rehausser l'éclat de la circonstance ;
entr'autres nous citer ceux de M. M. Louis
Labeille de St Jérôme, H. Martel et
E. Pauzé de St-Lin. Le de profond
deuil et la misère ont été rendus à mer-
veille, Mademoiselle Dugas était à
l'orgue.

Dans l'assistance on remarquait
les personnes suivantes : M. M. Chs.
de Montigny Prototaire de St.
Scholastique, le Sheriff Lapointe du

même district, Joseph Meunier, M.
Lacas, Toussaint Lajeunesse et au-
tres. Le corps a été déposé dans le
charnier jusqu'à ce qu'il soit con-
duit à sa dernière demeure. Qu'il
repose en paix !

A propos d'Agriculture.

Un vénérable prêtre me disait
l'autre jour ces paroles bien sensées :
"On dirait que les gens de la cam-
pagne sont atteints de la maladie
d'émigrer dans les villes où ils ont
l'espoir d'y vivre plus à l'aise. Les
campagnes se dépeuplent, l'agricul-
ture souffre faute de bras, la coloni-
sation demeure stationnaire et les
cultivateurs qui ont cru trouver le
bien être dans les cités n'y rencon-
trent que misère et pauvreté."

Ces paroles indiquent un état de
choses extrêmement regrettable, une
véritable plaie sociale. En effet que
voit-on aujourd'hui au commence-
ment de chaque printemps ? Des cen-
taines, des milliers de fils de culti-
vateurs qui se dirigent vers les grands
centres pour y travailler, bien plus,
des chefs de familles laissent en
grand nombre leurs fermes pour ve-
nir chercher dans les villes misère
et déception. Le goût de la vie des
champs et de ses travaux disparaît
petit à petit chez le cultivateur pour
faire place à celui de la vie demi-oi-
sive de la cité. C'est un grand mal-
heur pour un peuple, surtout pour
notre peuple canadien qui ne pourra
vivre et prospérer que par l'agricul-
ture.

Permettez-moi, amis lecteurs de
vous citer un exemple de cette ma-
nie d'abandonner la ferme pour travail-
ler à la ville :

Un cultivateur des environs de St-
Jérôme possède une ferme dont il a
refusé \$5,000. Pris comme beaucoup
d'autres de la maladie d'aller vivre à
la ville, il loue pour l'espace de 4 ans
sa terre au prix modique de \$80 par
année, il vend ses animaux et le voi-
là à la ville où tout doit lui sourire ;
en effet pendant 3 mois l'ouvrage va
bien. Mais, oh malheur ! au bout de
ce temps notre homme tombe mala-
de et ne peut travailler durant 2 mois
l'hiver est à la veille de venir quand
il peut se remettre à l'ouvrage ; il
n'a pas travaillé trois semaines qu'on
lui dit qu'il n'y a plus d'ouvrage, et
avec la neige commence pour notre
pauvre cultivateur une vie de misère
et de tribulations ; il a bien vite
épuisé ses petites épargnes, le bois
est cher, la vie aussi et il n'y a plus
d'ouvrage. C'est alors que notre cul-
tivateur s'aperçoit que tout n'est pas
rose à la ville ; il voudrait bien se
voir sur sa ferme, mais il ne le peut ;
pour ne pas mourir de faim il est
obligé d'emprunter de l'argent et
d'hypothéquer sa terre. Pendant les
4 années qu'il demeurait à la ville, il
dépensa plus durant l'hiver qu'il ne
faisait d'épargne pendant l'été. Ce fut
avec la plus grande joie qu'il reprit
possession de son terrain, bien que
cette joie fut un peu tempérée par la
perspective d'avoir à payer une hy-
pothèque de \$500 occasionnée par
son séjour à la ville qu'il maudit
maintenant.

Cet exemple entre mille prouve ce
qui arrive au cultivateur qui aban-
donne les champs pour la ville.

Un jeune homme passe son temps
à gagner quelques piastres à travail-
ler à la ville, généralement il dépen-
se son argent à mesure qu'il le fait,
il vieillit ainsi sans songer à s'établir
et meurt sans avoir fait rien autre
chose qu'un journalier. N'eût-il pas
mieux valu pour ce jeune homme
de se choisir un beau lot sur nos
terres colonisables et d'y travailler
chaque année ? Au bout de 10 ans il
aurait eu un établissement qui eût
valu de \$1,000 à \$1,500. Mais non la
ville attire ce pauvre fils de cultiva-
teur, il y va et s'y perd. Cet exemple
n'est-il pas plus triste que le premier ?
Je pourrais multiplier presque à l'in-
fini ces exemples, je m'arrête, mais
en finissant, je vous dis du plus pro-
fond de mon âme : "cultivateurs,
restez sur vos terres, là est votre
fortune, votre bonheur, et votre
vie."

L'ENSILAGE

Une assemblée qui doit avoir beau-
coup d'intérêt pour les cultivateurs
de la province de Québec a eu lieu
jeudi après-midi, le 17 mars courant,
à Montréal, dans une des grandes
salles de l'établissement de notre

confrère du Star. Nous voulons parler de la première assemblée annuelle de la société connue sous le nom de "Economie Stock Feeder's Association" ce qui peut se traduire en français, "Société d'Economie dans la nourriture du bétail."

Une question importante a été discutée dans cette assemblée, celle de l'ensilage.

L'assemblée était présidée par M. Ewing. Parmi les personnes présentes on remarquait l'hon. Louis Beaulieu, ministre de l'Agriculture à Québec, M. P. P.

Robert Ness et Robert Robertson de Howick; Robert McFarlane, et William McFarlane, de Huntingdon; S. A. Fischer, de Knowlton; R. A. Renburn, de Ste-Anne; James Somerville, de Belle Rivière; Miller Ste-Thérèse; A. G. McBean et McPherson, de Lancaster; H. S. Foster, de Knowlton; Col. Patten, de Bromme; L. Simpson, de Valleyfield; Jas. Buchanan, de St-Michel; Andrew Boa et Andrew Hishop, de St-Laurent; A. E. Garth, de Terrebonne; T. A. Trenholme, Robert Brodie et Robert Benning, de Côte St-Pierre; James Drummond et D. McLaughlin, de la Petite Côte; Thos. Irving, de Logan's farm; E. H. Barnard, de Sorel; M. McGibbon, Graham, Charles Tyler, Tyler, John Nesbitt, R. Jeffrey, Jas. Hamilton, R. Hamilton, Howard, Cochrane, A. J. Dawes, Harvey McArthur.

La discussion a roulé uniquement sur l'ensilage, sur la manière de récolter les fourrages qui doivent être ensilés, sur la manière de les enlever, sur celle de s'en servir comme nourriture pour les bestiaux et sur les avantages de cette nourriture.

Cette assemblée a été remarquable par le bon ordre qui n'a cessé d'y régner. Les assistants ont exposé tour à tour avec précision et clarté, les résultats de leur expérience et tout ce qui s'est dit était d'une nature on ne peut plus intéressante.

Cette association se propose de travailler à l'avancement des cultivateurs en Canada. Notre hiver est long; il faut nourrir le bétail à l'étable pendant six longs mois; le moyen le plus économique de faire provision de fourrage pour l'hiver consiste à recourir au silo.

C'est pour cela que la nouvelle association veut faire les plus grands efforts pour vulgariser dans cette province l'usage du silo.

Le professeur Robertson a fait une conférence au cours de laquelle il recommande à tous les cultivateurs du pays de construire des silos. Durant la séance de l'après-midi, M. l'abbé Charrette a lu un travail sur la culture du blé d'Inde pour l'ensilage; M. A. E. Garth a lu un autre travail sur la manière de préparer l'ensilage et de le disposer dans le silo; M. C. P. Tyler a lu un autre travail sur la construction des silos; M. Barnard des autres fourrages que le blé d'Inde pour l'ensilage, tels que le trèfle, etc.

L'hon. M. Beaulieu a aussi pris la parole et il a donné aux assistants l'assurance qu'il ferait tout en son pouvoir, comme ministre d'agriculture, pour faire construire au moins un silo, dans chaque paroisse de la province de Québec; car il est convaincu que le silo est destiné à enrichir la province; il en a l'expérience sur ses fermes. L'hon. M. Beaulieu a été chaleureusement applaudi.

Dans la soirée a eu lieu une troisième séance. Le professeur Robertson a alors parlé du rôle que l'agriculture est appelée à jouer dans le progrès et le développement du Canada, à-t-il dit, plus le pays et tous les habitants du pays vivront heureux et prospères.

L'agriculture est la base de la prospérité du commerce et de l'industrie.

Le professeur Robertson fait observer à nos cultivateurs qu'ils ont tort d'accuser la Providence, ou le gouvernement de leur insuccès; ils devraient, au contraire, s'accuser eux-mêmes. La plupart du temps ils ne réussissent pas, parce qu'ils cultivent mal, ou qu'ils se livrent à des genres de culture qui ne conviennent ni au terrain qu'ils possèdent ni aux circonstances dans lesquelles ils sont placés.

Notes Locales.

Nous apprenons avec plaisir que le Dr. Jannet, de Lewington, est arrivé en cette ville avec l'intention de s'établir au milieu de nous. Nous publierons la semaine prochaine, un article élogieux que lui consacre, le Messager.

La Cie Industrielle a opéré sa première vente cette semaine, à Montréal. Ses meubles sont en grande demande à cause de la perfection du modelage.

300 pièces carrées de merisier ont été déposées à la gare de cette ville, et seront expédiées en Angleterre.

On annonce que la circulation du Montréal et Occidental sera reprise, le dix Avril.

Le conducteur Langlois s'est infligé des blessures graves à une jambe en sautant du train, ce matin, à Ste Sophie.

Le chemin de fer du Grand Nord a repris sa circulation jusqu'à Ste-Julienne, où va se rendre le premier char de fleur qui soit allé à cette paroisse. Le destinataire est M. Dupuis, marchand.

M. Lambert de New-Glasgow a terminé son contrat pour la vente de tous les poteaux nécessaires à la pose du téléphone entre Ste-Jérôme et N. Glasgow et tous les poteaux de 33 pieds destinés à remplacer les gourdins qui portent le téléphone dans nos rues.

Le télégraphe hier annonçait le déraillement d'un convoi express à Hull. Un chauffeur a été tué et le mécanicien mortellement blessé.

Samedi, dans la nuit, Madame veuve Barocio, ex-vive par un roulement violent, eut la stupefaction de voir un homme inconnu couché dans son lit. Elle appela au secours et on parvint à réveiller l'intrus qui était sorti et à le chasser. On s'aperçut alors qu'il avait brisé la porte d'entrée de maison pour pénétrer jusqu'au lit. Son intention était simplement de dormir. Ce besoin l'avait conduit à briser un châssis chez un bourgeois et une porte chez un hôtelier dans la même nuit.

Dans la nuit de samedi un misérable a empoisonné le beau chien St-Bernard, de M. L. N. Dupuis. Ce misérable n'aboyait ni aux piétons ni aux voitures et faisait les délices des enfants d'école dont il recherchait les caresses. Tout le monde est indigné, car il faut des instincts de meurtrier pour montrer une cruauté si perverse.

Le notaire Long ré nous a laissé définitivement, lundi matin pour s'établir à Sherbrooke. Nos souhaits de succès. Dans la soirée du jeudi précédent une foule d'amis ont voulu dire à ce bon homme un adieu.

Naissance.—En cette ville le 24 du courant, la Dame de M. Z. Drapeau, gerant du Nord, un fils.

Les notes suivantes devaient paraître la semaine dernière.

Samedi un officier étranger du revenu a visité plusieurs caves en cette ville et grand fut l'émotion quand on apprit qu'un alambic venait d'être confisqué chez M. Richard, commerçant. Renseignements pris il se trouve qu'il avait tout simplement trouvé, dans sa cave, un réfrigérateur de petite forme, bon tout au plus à faire des expériences, sans profit et dont on s'était servi une seule fois pour essayer de vieillir le vin canadien.

M. J. J. Grignon, avocat a acheté, lundi, la propriété de M. E. Marchand voisine de M. La Labelle, rue du marché. Il y transportera sa résidence et son bureau d'affaires pour le 1er mai prochain.

Nous apprenons avec plaisir que Delle P. Aubin, vient d'ouvrir une librairie dans le bloc Richard de cette ville. Elle fait spécialité de pourvoir toutes les écoles élémentaires, collèges, couvents etc des meilleurs articles requis par les règlements de l'Instruction publique. Ses services à la civilité librairie Bachand font foi de son expertise.

Violons à bas prix chez M. J. T. Boivin. Encore du nouveau chez M. Nantel: \$10 de présent pour un acheteur de \$1. Explication dans la vitrine de son établissement.

M. L. G. Robillard, libraire, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir un assortiment très considérable de tapisserie. Patrons nouveaux et dans les derniers goûts, depuis 5 cts jusqu'à 50 cts la pièce.

J'ai le plaisir d'annoncer au public de cette ville et des paroisses environnantes, que j'ai maintenant ouvert un atelier de première classe pour hardes d'hommes et d'enfants, et en conséquence, je sollicite la clientèle, de toute personne, qui désire se bien faire habiller.

D. RICHARD, Tailleur.

En haut du magasin de M. Chs Godmet.

Plusieurs maisons à louer. S'adresser à J. E. Parent, notaire.

M. Ls. Péroux a le plaisir d'informer ses pratiques qu'il vient d'attacher deux couturiers distingués de Montréal à son établissement. No 5, bloc Richard. Les ordres seront exécutés avec plus de diligence que partout ailleurs. Des remerciements aux pratiques.

ON DEMANDE un apprenti-tailleur bien recommandé chez D. Richard, tailleur.

ON DEMANDE immédiatement chez Frank A. Desloches, tailleur, des coupeurs de robes et un couturier-tailleur. Inutile de s'adresser s'ils ne savent pas leur métier.

F. A. DesROCHES.

DEMENAGEMENT !

M. W. H. Scott a déménagé son magasin dans l'ancienne librairie Bachand, en face du pont de fer.

JOSEPH CAMPEAU

HOTEL DE PREMIERE CLASSE

Rue St-Jérôme - ST-JEROME

AVIS

EST par le présent donné que les plan et livre de renvoi de la 4ème section de 10 milles de chemin de fer de Montréal et Occidental, couvrant une partie des paroisses de Ste Agathe et de Ste Faustine, dans le comté de Terrebonne, ont été deux fois examinés et certifiés par le Député-Ministre des Chemins de Fer et Canaux le 5ème jour de février 1892; qu'une copie des dits plan et livre de renvoi est restée déposée dans le bureau du département des chemins de fer et canaux, à Ottawa, le dit 5ème jour de février 1892, et qu'une autre copie a été déposée au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne le 16 février 1892.

E. RODIER, Secrétaire de la Cie du chemin de fer de Montréal et Occidental

Montréal 28 mars 1892

NOTICE

IS hereby given that the plan and book of reference of the fourth section of ten miles of the Montreal and Western Railway covering part of the parishes of Ste Agathe and Ste Faustine, in the county of Terrebonne, have been only examined and certified by the Deputy of the Minister of Railways and Canals on the 5th day of February, 1892, — that a copy of the said plan and book of reference has remained deposited in the office of the Department of Railways and Canals, at Ottawa, on the said 5th day of February, 1892, and that another copy has been deposited in the Registry Office of the county of Terrebonne on the 16th day of February, 1892.

E. RODIER, Secretary of the Montreal and Western Railway Company

Montréal 28th March, 1892.

LA

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Jérôme, 20 Mai 1886.

JOS. E. PARENT

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE RUE ST-GEORGES, ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVENTAIRES, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annonces gratuites. Toujours des TERRES, EMPLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-levant dans la maison Villemure, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

A VENDRE OU A LOUER

M. Maxime Longpré, marchand de St-Gabriel, offre en vente ou à louer son magnifique établissement, magasin, maison privée et dépendances.

Conditions de vente très faciles surtout à un prompt acquiescement. La raison de vente sera donnée à l'acheteur. Le stock de marchandises sera vendu avec ou non, ce sera au gré de l'acheteur.

S'adresser au propriétaire soussigné. MAXIME LONGPRE, St-Gabriel.

J. T. BOIVIN

ORFÈVRE

A toujours en mains un assortiment complet de MONTRES DE POIX.

PIPIES DE TOUTES SORTES, VERRES POUR PRESBYTES, ANNEAUX DE MARIAGE ET DE FIANÇAILLES, ARTICLES DE FANTAISIE ET JOUETS, ETC., ETC.

Exécute les réparations avec garantie spéciale. Agence de loteries.

ST-JEROME, RUE DU PONT DE FER

AVIS

Est par les présentes donné que la Compagnie du chemin de fer "Le Grand Nord" fera application à la présente session du Parlement du Canada, pour un acte afin d'étendre le temps pour la finition de sa ligne, pour mieux définir son étendue et ses normes, pour lui permettre de se consolider avec d'autres chemins de fer, pour l'autoriser à construire un pont pour chemin de fer sur la rivière Ottawa au village ou près du village de Grenville et la continuation directement à cet endroit, et pour d'autres fins.

Montréal 22 février 1892.

W. S. LONERGAN, Solliciteur pour les applicants.

ORGUE EOLIEN

La Grande Merveille Musicale.

QU'EST-CE QU'UN ORGUE EOLIEN ?

C'est d'abord un orgue avec clavier à cinq octaves, complet et parfait dans tous ses détails, se joue avec les doigts comme un orgue ordinaire, et en a toute l'apparence. A l'intérieur de cet instrument se trouve un mécanisme automatique que l'on met en opération par le simple tirage. Toute personne alors peut jouer CORRECTEMENT les morceaux les plus difficiles, mais le GRAND POINT surtout, c'est qu'un musicien ou une personne de goût qui ne peut exécuter elle-même peut rendre non-seulement correctement, mais ARTISTIQUEMENT, les compositions des grands maîtres, observant tous les changements de temps et les nuances de son les plus délicates.

Des musiciens éminents, comme le célèbre chef d'orchestre Anton Seidl et autres, recommandent hautement cet instrument, surtout pour la musique classique et opératique.

On ne peut se faire une juste idée de cet instrument merveilleux sans l'avoir entendu. Les musiciens et le public en général sont toujours les bienvenus.

Catalogues illustrés gratuits.

Vu que je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin.

L'EN. PRATTE

1676

NOTRE DAME MONTREAL

Seul importateur des Pianos

HAZELTON, FISHER ET DOMINION,

et des Orgues

EOLIENNES.

10 mars 1892. L.-A.

Bloc Richard, St-Jérôme.

Marchands.

DNE. E. NANTTEL & CIE,

Grois.

Chemises, etc., dans les derniers

au complet. Tweeds, Gilets, etc.

Le département pour hommes est

à faire visiter à l'établissement.

Un à Ste-Jérôme. Les dames et de

peaux, qui surpassent tout ce qui s'est

modèles de printemps, dans les cha-

expose en vente un assortiment de

et Cie.

M. E. NANTTEL

Magasin du bon Marché

Favorisez l'Industrie Nationale

ET PROFITEZ DE

L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

QU'OFFRE LA

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

64 14, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER A ST-JEROME, édit

sur un bien meilleur papier que précédem-

ment tous ses livres classiques; fabrique

une énorme quantité de cahiers dans tous

les formats, ainsi que toute espèce de

PAPIERS A ECHIRE,

PAPIER ECOLIERS,

PAPIER FOULSCAR,

(des administrations)

PAPIER A LETTRES,

PAPIER BILLET,

FACTURES,

ETATS DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

ETES DE LETTRES

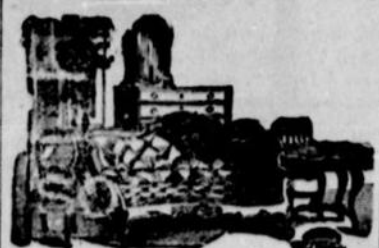
ETC., ETC.

Offrant toute concurrence dans les prix et

la qualité.

FABRIQUE DE

Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalon)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains, Bois préparés pour bâtisses, tels que Moulures, etc., etc.

Decoupage, Plânage, Fixtures, et se charge

aussi de tous ouvrages quelconques y

compris menuiserie de maisons et d'église,

etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés

ou en bilots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE,

Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la mon

tagne de Montigny.

5 a. 1 a

Major & de Martigny

AVOCATS

HULL, P.Q.

Nous suivons spécialement les Cours des

districts d'Ottawa et de Terrebonne, sié-

geant à Aylmer, Hull, Papineauville, Por-

tage-du-Fort, Ste-Scholastique et Ste-Jérôme

C. B. MAJOR.

J. C. L. de MARTIGNY, L.B.; L.L.B.

Une agence de collection pour le Domi-

nion et les Etats-Unis est attachée à notre

bureau

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était

autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient

d'être transporté au No. 60 Place Jacques-

Cartier.

Prix très modérés, cuisine française.

J. RIENDEAU,

Propriétaire

LA COMPAGNIE

DU

Chem. de fer Montreal & Occidental

Avis est par le présent donné que la

Compagnie du chemin de fer Montreal et

Occidental demandera, à la prochaine ses-

sion du Parlement du Canada, un acte

étendant le délai pour la completion de sa

ligne de chemin de fer.

E. RODIER,

Secrétaire.

Montréal, 20-fév. 1892.

L. G. Robillard,

LIBRAIRE

RUE ST-GEORGES

Ancienne place B. Gougeon

ST-JEROME.

Toutes sortes de Livres et Papeterie à

bon marché.

St-Jérôme, 24 fév. 1892.

D. D. BASTIEN,

Grocerie en Gros et Detail

Coin des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME.

Annonce au public qu'il a toujours en mains du Bois de Corde de toute

sorte qu'il livrera à domicile, dans la ville sans charge extra; il a constam-

ment en mains Foin, Chaux, Brique, Cuir, Grains de toute sorte, tels

que Pois, Avoine, Blé d'Inde, Orge, Sarrazin, Graine de Mûl, Graine de

Lin, Moulé, Gru, Son, Fleur de toute sorte, etc. Il échangera ces effets

pour les produits de la ferme, ainsi que pour du bois de corde.

Allez le voir et vous en serez convaincu.



Le centenaire de l'Amérique

En Amérique, en Espagne, en Italie, en France, on s'apprête à célébrer dignement le quatrième centenaire de l'Amérique. L'expression de "fin du siècle", qu'on emploie aujourd'hui en mauvaise part, méritait un sort plus heureux; quelle superbe "fin du siècle", en effet que celle du quinzième; en 1492, Christophe Colomb arrive en Amérique; il aborde dans l'île devenue San-Salvador; en 1493, il fait un second voyage, il découvre plusieurs des Antilles, fonde la ville de St-Dominique. En 1498, troisième voyage de Colomb qui met enfin pied sur le continent américain. En 1499, voyage d'Amérique Vespucci, voyage des frères Pinçon, que les Espagnols disent espagnols, que plusieurs savants français affirment Français. En 1497, Jean Cabot explore Terre-Neuve et côtes septentrionales d'Amérique.

En 1487, Barthélemy Diaz, découvre le cap de Bonne-Espérance. Dans cette même année, Vasco reconnaît 1,500 lieues de côtes. En 1484, découverte du Congo par Diego Caim. Ces navigateurs "fin du siècle" ont mérité qu'on célèbre leur mémoire.

A tout seigneur, tout honneur: le plus illustre de tous est, sans conteste, Christophe Colomb. On admet, cependant, qu'il n'a pas le premier mis le pied en Amérique; à d'autres, plus obscurs, appartient le mérite d'avoir traversé l'océan Atlantique; Pythéas de Marseille, fit le premier voyage certain (vers l'an 340 avant J.-C.) sur cet mer redoutée des anciens. Ceux qui la traversèrent les premiers furent sans doute des Normands; mais ces voyages d'aventureux pêcheurs ou chasseurs qui ne surent pas ce qu'ils faisaient, qui ne comprennent pas l'importance de leurs courses, ne diminuent en rien la gloire de Christophe Colomb. C'est lui, "entre ses nombreux concurrents qui, comme le dit Reclus, résumement son époque" et établit, "le point de séparation entre les deux âges du genre humain."

Personne, mieux que Lamartine, n'a su rendre hommage au génie de Colomb. Qu'on ne permette de citer entièrement la belle page dans laquelle il résume ses travaux et montre la grandeur de son œuvre.

"Tous les caractères du véritable grand homme, dit Lamartine, sont réunis dans ce nom, Christophe Colomb: génie, travail, patience, obéissance du sort vaincue par la force de la nature, obstination douce mais infatigable pour le but, résignation au ciel, toutes contre les choses, longue préméditation de la chose dans la solitude, exécution héroïque de la pensée dans l'action, intrépidité et sang-froid contre les éléments dans les tempêtes et contre la mort dans les séditions, confiance dans l'étoile non d'un homme mais de l'humanité, vie jetée et avec abandon et sans regarder derrière lui en se précipitant dans cet océan inconnu et plein de fantômes, Rubicon de quinze cents lieues, bien plus irremédiable que celui de César, étude infatigable, connaissances aussi vastes que l'horizon de son temps, manèment habile, mais honnêtes, des cœurs pour les séduire à la vérité, convenances, noblesse et dignité de formes extérieures qui révélaient la grandeur de l'âme et qui enchaînaient les yeux et les cœurs, langage à la proportion et à la hauteur de ses pensées, éloquence qui convainquait les rois et qui domptait les séditions de ses équipages; poésie de style qui égalait ses récits aux merveilles de ses découvertes et aux images de la nature; amour immense et actif de l'humanité jusque dans le lointain, où elle ne se souvient plus de ceux qui la servent; sagesse d'un législateur et douceur d'un philosophe dans le gouvernement de ses colonies; pitié paternelle pour ces Indiens, enfants de la race humaine dont il voulait donner la tutelle au vieux monde et non à la servitude à des oppresseurs; oubli des injures, magnanimité de pardon envers ses ennemis; pitié, enfin, cette vertu qui contenait et qui divinisait toutes les autres, quand elle est ce qu'elle était dans l'âme de Colomb; présence constante de Dieu dans l'esprit, justice dans la conscience, miséricorde dans le cœur, reconnaissance dans les succès, résignation dans les revers, adoration partout et toujours. Tel ce fut l'homme."

"Nous n'en connaissons pas de plus achevé. Il en contenait plusieurs en un seul. Il était digne de personifier le monde ancien auprès de ce monde inconnu qu'il allait aborder le premier, et de porter à ces hommes d'une autre race toutes les vertus du vieux continent sans un seul de ses vices. Son action sur la civilisation fut sans mesure. Il compléta l'univers, il compléta l'unité physique du globe. C'était avancer, bien au delà de ce qui avait été fait jusqu'à lui. L'œuvre de Dieu: l'Unité morale du genre humain. Cette œuvre à laquelle Colomb concourut aussi était trop grande en effet pour être dignement récompensée par l'imposition de son nom au quatrième centenaire de la terre. L'Amérique

ne porte pas son nom; le genre humain, rapproché et réuni par lui, le portera sur tout le globe."

C'est dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 octobre 1492 que les cris de *Terre! Terre!* retentirent du haut du grand mât; au jour, une île superbe parut aux yeux enchantés de Colomb et de ses compagnons. Lui seul et un de ses lieutenants, Pinçon, n'avaient jamais désespéré. Les équipages des trois vaisseaux qui composaient la petite flotte espagnole avaient souvent menacé de se révolter. Partis de Cadix le 3 août 1492, ils s'étaient soulevés à une mort certaine. Colomb et Pinçon avaient su ranimer les courages et décider leurs compagnons à aller encore de l'avant.

On a affirmé que Pinçon avait de bonnes raisons pour ne pas être inquiet, pour assurer en toute certitude qu'on découvrirait la terre. Avant d'être le lieutenant, on était l'associé de Colomb, il aurait été celui de Gonin, un marin de Dieppe qui, chef d'une expédition française, avait navigué dans l'océan Atlantique et découvert, en 1488, quatre ans avant que Colomb arrivât à San Salvador, l'embouchure du fleuve des Amazones, dans l'Amérique du Sud. Pinçon, brouillé avec Cousin, forcé de quitter Dieppe, se serait rendu à Cadix où il aurait pris du service dans la flotte dirigée par Colomb.

Que le Pinçon, lieutenant de Colomb, ne fasse qu'un avec le Pinçon, lieutenant de Cousin, ou non, il est certain que Colomb n'a pas entrepris son voyage sans avoir des renseignements assez précis. Les tiraillements de ses propres études ou de l'expérience des autres? peu importe; comme il écrivait lui-même à Louis de Santagel, ministre des finances en Aragon, pour justifier son expédition: "Ce que personne jusqu'à présent n'avait osé prendre sur lui, nous l'avons exécuté." C'était aussi simple que de faire tenir un œuf debout, en cassant le bout, mais il fallait cependant en avoir l'idée.

Cousin, d'ailleurs, n'était pas le premier qui eût aperçu l'Amérique. En 982, des Norvégiens avaient découvert le Groenland et y avaient établi une colonie. "Même dans la patrie de Christophe Colomb et d'Amérique Vespucci, dit Reclus, aucun écrivain ne doute plus que l'Amérique du Nord n'ait été découverte par les Normands... Les Scandinaves fonderent sur la côte fermée du Nouveau-Monde des colonies régulières."

Les pêcheurs français de Dieppe, de St-Malo et de la Gascogne traversèrent aussi l'Atlantique et mirent le pied en Amérique avant sa découverte. Si un homme de science et de génie comme Christophe Colomb a pu se croire aux Indes et non dans un nouveau monde, de pauvres pêcheurs ont dû à plus forte raison, ne pas pas savoir où ils se trouvaient. Quoi qu'il en soit, la part de la France dans l'histoire de l'Amérique est assez belle. Nos ancêtres n'ont pas trempé les mains dans le sang des indigènes; ils n'ont pas massacré des millions d'habitants pour les dépouiller, mais ils ont aidé à la civilisation; c'est le Français Alphonse qui découvre le Labrador en 1541; c'est le Français Jacques Cartier qui visite le premier, en 1534, le Canada découvert à la fin du siècle précédent par des pêcheurs bretons; c'est le Français Samuel de Champlain qui fonde Québec en 1608.

Le congrès international des Américanistes se réunira au couvent de la Rabida, dans la province de Huelva, en Espagne, cette année, du 6 au 12 octobre. A l'ordre du jour a été placée la discussion sur le nom Amérique.

Ce nom Amérique, donné au continent que Colomb croyait et appelait les Indes, a été écrit pour la première fois en France dans un ouvrage publié à St-Die en 1507. Ce livre était tout à l'honneur d'Amérique Vespucci (Amérique Vespucci) un des explorateurs du continent, et l'auteur donnait au nouveau monde le prénom de son héros. Aussi a-t-on traité Vespucci de "voleur" et lui a-t-on reproché d'avoir appelé de son nom des terres découvertes par un autre que par lui. Vespucci n'a pas mérité ce reproche, il a sans doute ignoré le grand honneur qu'on lui faisait et à cette occasion on ne permettra de citer encore Lamartine:

"Amérique Vespucci, Florentin obscur, embarqué sur un des navires de Colomb, devait donner son nom à ce monde vers lequel Colomb seul l'avait guidé. Vespucci ne dut cette fortune de son nom qu'à un hasard et à ses voyages subséquents avec Colomb, vers ces mêmes parages. Lieutenant subalterne et dévoué de l'amiral, il ne chercha jamais à lui dérober cette gloire. Le caprice de la fortune la lui donna sans qu'il eût jamais cherché à tromper l'opinion de l'Europe et la lui conserva. Le nom du chef fut déshérité de l'honneur de nommer un monde, le nom du subordonné prévalut. Dérision de la gloire humaine dont Col-

omb fut victime, mais dont Amérique ne fut du moins pas coupable! On peut reprocher une injustice et une ingratitude à la postérité, on ne peut reprocher un larcin volontaire au pilote heureux de Florence."

Plusieurs savants d'ailleurs affirment que le nom d'Amérique n'a nullement été donné au nouveau monde en souvenir d'Amérique Vespucci. Il y aurait là seulement une coïncidence de noms, une homonymie curieuse; le nom d'Amérique porté par le continent découvert par Colomb est un mot indien qui désignait les plateaux du Nicaragua. Dans ces terres appelées Amérique l'or abondait. Quand Colomb, ses compagnons, ou ses successeurs demandaient aux indigènes où était l'or (c'était leur principale préoccupation), on leur répondait: "En Amérique! Dans les monts d'Amérique!" d'où le nom d'Amérique qui appartenait à une partie du continent tout entier. Ce mot indien "Amérique" serait un mot des Incas et signifierait "le grand pays du Soleil."

La question reste obscure. Elle sera peut-être enfin résolue grâce au congrès des Américanistes et grâce aux documents que la Bibliothèque nationale rassemble pour fêter le centenaire du Nouveau-Monde. Les savants qui dirigent ce grand établissement d'enseignement public ont, en effet, l'intention de faire une grande exposition de toutes les pièces manuscrites ou imprimées relatives à Christophe Colomb ainsi l'Amérique, avant et après la découverte jusqu'à nos jours.

THOMAS GRIMM

Un cheval extraordinaire

Les Américains se montrent très fiers, actuellement d'un cheval d'origine française, dont la crinière et la queue atteignent un développement tout à fait extraordinaire, c'est un magnifique étalon du Perche, né de Printer et de Clydesdale. Il y a huit ans; il est châtain, la crinière et la queue sont de même couleur; il a été élevé à Marion, Etat d'Orégon. La crinière mesure 13 pieds de longueur et la queue 11 pieds.

Inutile de dire que le magnifique et curieux animal est l'objet des soins les plus attentifs. Chaque jour sa crinière et sa queue sont lavées à l'eau froide, peignées, divisées en tresses épaisses et nouées chacune non loin de leur extrémité. On les roule ensuite et on les enfume dans un sac. Pour la crinière seulement, cinq sacs sont nécessaires. Cette série d'opérations accomplies, le jeune percheron, est ramené dans sa stable d'écurie jusqu'au moment où on l'en fait sortir de nouveau pour qu'il se livre à un exercice salutaire, promenade au dehors s'il fait beau, promenade ou course attelée dans un cirque si le temps est mauvais.

Ses propriétaires ne permettent point qu'il paraisse sur aucune scène de crainte d'accident. Durant les dernières années, sa crinière et sa queue ont grandi d'environ 21 pouces.

Arrestation d'un assassin à Melbourne

Cadavres de six victimes enfouis sous sa maison.

LIVERPOOL, 27.—Un nommé Williams vient d'être arrêté à Melbourne pour avoir assassiné une femme.

Des recherches ont révélé le fait que Williams a commis un crime horrible en cette ville avant de partir pour l'Australie. Les cadavres d'une femme et de deux enfants ont été trouvés ensevelis sous la maison qu'ils habitaient. Le meurtrier avait voulu faire disparaître les traces de son crime en couvrant les cadavres de chaux vives.

La maison sous laquelle on a fait les lugubres trouvailles avait été habitée par Williams.

Le premier cadavre trouvé était enveloppé dans un prêtre et une toile de Turquie. Après la découverte des trois premiers cadavres, la police continua ses fouilles, parce qu'il était rare que plusieurs femmes et jeunes filles qui étaient allées chez Williams, n'avaient plus reparu. Les fouilles ont été continuées malgré l'horrible puanteur qui s'échappait de la fosse secrète et la grande quantité de ciment qui avait été répandu dans l'excavation.

On découvrit bientôt les cadavres de deux autres enfants. Le premier était celui d'une petite fille de douze ans, qui avait été étranglée; le deuxième, celui d'un enfant de sept ans le troisième, celui d'un petit garçon de cinq ans et le quatrième, celui d'un bébé d'un an.

Les trois dernières victimes avaient la gorge coupée.

L'existence de ce Williams est un mystère.

Lors de sa première apparition à

Rainhill, il logeait à l'hôtel, où il menait assez grande vie. Il buvait beaucoup et spécialement du champagne.

Il aimait à causer et sa conversation était très intéressante. Jamais, il ne parlait de lui-même.

Il loua, près de Melbourne, une villa pour six mois et bientôt autour de cette maison on vit une femme inconnue et deux enfants. Personne ne les avait vus arriver, personne ne les vit partir.

Vers le même temps, une femme alla rencontrer Williams qui lui paya un dîner au champagne. Williams dit que c'était sa sœur. On ne la vit que deux fois, puis elle disparut.

Après avoir loué cette villa, Williams partait de son hôtel le matin et ne revenait que le soir, les habits et les mains couverts de boue ou de poussière. Il expliqua cela en disant qu'il était occupé à poser des planchers neufs à une maison. Un ouvrier raconte que Williams l'a employé pour enlever les planchers d'une cuisine et de deux chambres et les reposer avec du ciment.

Williams quitta l'hôtel pour aller habiter la villa, mais il revint bientôt disant qu'il ne pouvait dormir dans cette maison; il y retourna, mais revint encore à l'hôtel.

On découvrit qu'il a épousé une demoiselle Mather qu'il a ensuite assassinée à Melbourne.

Il avait en sa possession un habit de cavalerie, qu'il disait être celui d'un officier d'un régiment des Indes; aussi des couteaux et poignards empoisonnés, des sacs sur lesquels on découvrit des taches de sang.

La femme dont le cadavre a été trouvé, était vêtue assez richement. La corde avec laquelle elle avait été étranglée était encore autour du cou. Le crâne de la plus vieille des filles était enfouie et la tête presque séparée du tronc.

Les cadavres avaient été jetés dans la fosse, recouverts de pierres sur lesquelles une épaisse couche de ciment avait été répandue.

On croit que Williams n'est autre que Jack the Ripper. Ses voyages à Londres coïncident avec les meurtres de Whitechapel.

Un bandit espagnol

A Paralada, près de Figueras, à quelques kilomètres de la frontière française, habitait un bandit nommé Foulanou.

Foulanou se présenta un soir, masqué, chez un cultivateur voisin pensant qu'il était absent pour lui voler 1 500 francs qu'il savait cachés. Au lieu de trouver la maison vide, il aperçut Dolores, la fille du paysan. Il se jeta alors sur elle, la ligotta et l'attacha à une colonne de fer.

Puis il alla chercher les 1,500 francs, et se disposait à se retirer, quand la jeune fille s'écria: "C'est mal ce que tu viens de faire là, Foulanou, tu es notre voisin et tu viens nous dévaliser."

"Tu m'as reconnu?" s'écria le bandit, alors tu vas mourir, parce que tu me dénonceras."

Il prépara une corde pour pendre la jeune fille, et à l'instar de polichinelle, il essaya le nœud coulant, et la chaise sur laquelle il était monté ayant basculé, se trouva pendu. Il n'a dû son salut qu'à l'arrivée des parents de la jeune fille qui coupèrent la corde encore à temps.

Mais comme il a été remis aux autorités de la ville, il n'a reculé que pour mieux sauter.

HOTEL AVELINE

Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le soussigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.

Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE, Propriétaire

CHS. GODMER,

—MARCHAND DE—

NOUVEAUX Rue St-Jerome

HOTEL du MARCHE

—TENU PAR—

Louis Corbeil

RUE ST GEORGES, 1 ST-JEROME.

FERME A VENDRE

A STE-AGATHE DES MONTS

Située près du lac avec magnifique résidence (maison à 2 étages), confortable pour maison de pension, à très bonne condition.

S'adresser sur les lieux à

DAME VVE L. A. FILIATHAULT.

J. BELANGER,

Artiste - Photographe

RUE ST-GEORGE 1 ST-JEROME.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

RUE LABELLE, ST-JEROME, (Bloc Dr de Martigny)

A VENDRE

Une maison neuve de 36 pieds sur 30, à trois étages, formant le coin de deux rues, pouvant être utilisée pour hôtel ou magasin; attenante à un grand emplacement closé pour jardin.

S'adresser par lettre ou sur place à M. Dyonnet, au village de la Chute aux Iroquois qui sera prochainement le terminus du chemin de fer Montréal et Occidental qui est en construction.

TREFFLÉ COTÉ & CIE. Magasin de Fer

[HARDWARE STORE]

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE,

SAINT-JEROME.

AVIS PUBLIC.

M. BRUNO BEAULIEU croit qu'il est de son devoir de remercier le public pour l'encouragement qu'il a bien voulu lui donner, et en même temps l'annonce à ses nombreuses pratiques qu'il vient d'agrandir son magasin pour y placer ses nouvelles Marchandises d'Epicerie, y compris la Farine, le Gru, le Son, Etc., Etc., échangeant tous les produits de la terre pour sa marchandise. De plus, il tient un Clos de Bois et le livre à Domestique.

Rue de la Gare | ST-JEROME

S. G. LAVIOLETTE,

— MARCHAND DE —

Ferronneries, Peintures, Vernis

Faïence, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

Magasin de Modes et Chapeaux.

L. CONTANT

Rue St-George, près du Marche

SAINT-JEROME

Ayant acheté le Fonds du magasin ci-devant tenu par feu Dame Jos. Corbeil (Dlle. E. Contant), à de très bonnes conditions, offre ses marchandises à

A 30 P.C. AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT.

CHAPEAUX! FOURRURES!

M. CONTANT aura constamment en mains un assortiment complet de Chapeaux pour hommes et enfants, Casques en loutre, Seal et Mouton de Perse pour Messieurs et Dames, Collets en Fourrures, Manchons, Gants, Mitaines, Robes de voitures et Capots en fourrures, etc.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs:

CANADA LIFE,

ROYAL,

QUEEN,

COMMERCIAL UNION,

IMPERIAL,

PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE

ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne,

La North British & Mercantile Ins. Co.

La New-York Life Ins. Co.

La Canadienne.

J. E. PARENT, Agt., RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.